

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2023
DÉLIBÉRATION N° 2023-22

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10	
Conseillers présents : 8	Pour : 10
Conseillers absents : 2	Contre :
Conseillers représentés : 2	Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 27 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Vincent à ARDUIN Annie - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET CAMPING

Vu la délibération n°2023-19 approuvant le Compte Financier Unique 2022 du budget Camping,

Considérant les résultats de clôture 2022 - Budget Camping :

Considérant le résultat cumulé de l'exercice budgétaire 2022 :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes	94 083.98 €	25 635.75 €
Dépenses	71 816.25 €	33 236.64 €
Déficit de l'exercice		
Excédent de l'exercice	22 267.73 €	-7 600.89 €
Résultat de l'exercice (Hors restes à réaliser)	14 666.84 €	

Considérant que le résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser) prend en compte les résultats de clôture de l'exercice précédent :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Résultat de l'exercice 2021	-13 963.44 €	7 600.89 €
Résultat de l'exercice 2022	22 267.73 €	-7 600.89 €
Solde d'exécution	8 304.29 €	-€
Résultat de clôture de l'exercice	8 304.29 €	

Considérant le résultat cumulé 2022 intégrant les restes à réaliser :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Solde d'exécution	8 304.29 €	-€
Recettes restant à réaliser	-€	-€
Dépenses restant à réaliser	-€	-€
Solde d'exécution intégrant les restes à réaliser	8 304.29 €	-€
Résultat cumulé global	8 304.29 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Constata l'état des restes à réaliser à inscrire au budget 2023 :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes restant à réaliser	-€	-€
Dépenses restant à réaliser	-€	-€
Total	-€	-€

Affecte le résultat de clôture au budget 2023 Camping comme suit sous réserves des éléments ci-dessus :

Report en section de Fonctionnement (R002)	-€
Report en section d'Investissement (R001)	8 304.29 €
Affectation au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisé »	-€

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

